



Commission européenne

# Règlement sur la restauration de la nature: pour les citoyens, le climat et la planète

22 juin 2022  
#EUGreenDeal



Plus de **la moitié du PIB mondial dépend de la nature** et des services qu'elle fournit. **Les secteurs de la construction, de l'agriculture, des produits alimentaires et de la santé** en sont tous fortement tributaires.



Plus de **75 % des cultures vivrières dans le monde dépendent des pollinisateurs.**



**40 % des terres mondiales sont dégradées.** Les coûts dus à la dégradation des sols dans l'UE dépassent déjà 50 milliards € par an.



Nos systèmes alimentaires mondiaux sont responsables de **80 % de la déforestation, 70 % de la consommation d'eau douce** et constituent **la principale cause de perte de biodiversité terrestre.**

**La restauration des zones humides, des rivières, des forêts, des prairies, des écosystèmes marins et des espèces qu'ils abritent contribuera à:**



**accroître la biodiversité et garantir les services que nous rend gratuitement la nature**, comme nettoyer notre eau et notre air, polliniser nos cultures et nous protéger contre les inondations



**limiter le réchauffement climatique** à 1,5 °C



**renforcer la résilience et l'autonomie stratégique de l'Europe**, en prévenant les catastrophes naturelles et en réduisant les risques pour la sécurité alimentaire

**Nouveaux objectifs contraignants suggérés par la législation:**

- restaurer les habitats et les espèces protégés par la législation de l'Union sur la nature
- inverser le déclin des pollinisateurs d'ici à 2030
- aucune perte nette d'espaces verts urbains d'ici à 2030 et un couvert arboré de minimum 10 % dans les villes européennes
- une meilleure biodiversité des terres agricoles, par exemple pour les papillons de prairie, les oiseaux agricoles et les éléments topographiques à haute diversité
- restaurer les tourbières asséchées
- des forêts plus saines présentant une biodiversité accrue
- au moins 25 000 km de cours d'eau à courant libre d'ici à 2030
- restaurer les prairies sous-marines et les fonds marins

## POURQUOI DEVONS-NOUS AGIR?



La nature de l'UE connaît un déclin alarmant: **plus de 80 % de ses habitats sont dans un état de conservation mauvais ou médiocre. Les tourbières, les prairies et les dunes sont les plus touchées.** Les zones humides ont diminué de moitié depuis 1970 en Europe occidentale, centrale et orientale.



**Jusqu'à 70 % des sols de l'UE sont en mauvaise santé.** On estime que les terres de culture gravement érodées contribuent à des pertes de productivité agricole équivalentes à 1,25 milliard € par an dans l'UE.



Au cours de la dernière décennie, **71 % des poissons et 60 % des amphibiens ont vu leurs populations décroître.**



**Une espèce d'abeilles et de papillons sur trois est en déclin dans l'UE;** une sur dix est au bord de l'extinction.

## LE RÈGLEMENT SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE:

restaurera au moins **20 % des terres et des mers de l'UE d'ici à 2030**, et tous les écosystèmes dégradés d'ici à 2050

exigera que les États membres établissent des **plans nationaux de restauration** tenant compte des circonstances nationales

s'appuiera sur la législation de l'UE sur la nature, en mettant l'accent sur tous les habitats naturels, et pas seulement ceux qui sont protégés au titre des **directives «Oiseaux» et «Habitats» ou Natura 2000**

témoignera du **rôle de chef de file de l'UE en matière de protection et de restauration de la nature** et fixera le niveau d'ambition pour l'action mondiale dans la perspective de la COP 15 sur la biodiversité

### En restaurant la nature, nous investissons dans un avenir durable, résilient et plus productif



Chaque euro consacré à la restauration des terres génère un rendement de 8 à 38 €.



Les tourbières stockent près de 30 % du carbone du sol mondial. La restauration des tourbières asséchées permettrait d'éviter jusqu'à 25 % des gaz à effet de serre terrestres en Europe.



Les rivières, les zones d'inondation et les zones humides naturelles absorbent les eaux de crue plus efficacement et à moindre coût que n'importe quelle structure artificielle.



Les espaces verts urbains permettent une réduction essentielle de la température, absorbent les excès de pluie et favorisent le bien-être physique et mental.

**Les écosystèmes sont à la base de la vie sur Terre. Assurer leur santé, c'est assurer la santé de notre planète – et de ses habitants.**

Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030



Office des publications de l'Union européenne

Print ISBN 978-92-76-49453-9  
doi:10.2779/687698  
KH-01-22-158-FR-C

PDF ISBN 978-92-76-49429-4  
doi:10.2779/602889  
KH-01-22-158-FR-N

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2022  
© Union européenne, 2022.

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. Pour toute utilisation reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.